

Message de l'Assemblée générale de l'Alliance ACT : L'espoir en action – priorité à la personne !

Préambule : Les signes de notre époque et notre vision pour un monde meilleur

Ceci est le message de la 3e Assemblée générale de l'Alliance ACT. Dans un environnement social, économique et politique global en pleine évolution, le contexte mondial au sein duquel nous opérons devient toujours plus volatile, incertain et complexe, et s'accompagne de la montée en puissance de la polarisation, du populisme, de l'occupation et de la violence dans les régions. Pour l'Alliance ACT, il s'agit-là tant d'une source de défis que d'opportunités pour porter sa pierre à l'édifice d'un monde juste et solidaire. À l'heure de dresser le bilan, parmi les principaux enjeux qui se dégagent figurent la détérioration de la situation des droits humains, le rétrécissement de la marge de manœuvre de la société civile, y compris des acteurs religieux, le besoin d'une évolution radicale du système humanitaire, la nécessité de pouvoir compter sur la solidarité internationale, et non pas moins de collaboration multilatérale et de coopération œcuménique et interconfessionnelle, la protection des personnes en mouvement, le combat contre la régression en matière d'égalité des sexes, le soutien à la transformation et à la prévention non violentes des conflits, et la lutte pour la justice climatique et l'intégrité de la création de Dieu.

Nous réaffirmons notre identité en tant qu'alliance d'Églises et d'organisations affiliées, investie de la responsabilité de venir en aide aux personnes et aux communautés frappées par les crises, la pauvreté et l'injustice. Cette vocation trouve ses origines dans notre foi chrétienne et dans l'impératif moral et éthique de l'appel de Dieu à nous conduire avec droiture, à témoigner de la bonté, à aimer notre prochain, et à faire des disciples de toutes les nations. À l'occasion de cette 3^e Assemblée, nous, membres de l'Alliance ACT, publions ce message afin d'attester de notre mission et de notre réflexion prophétique, et de lancer un appel urgent à l'action et à l'engagement pour faire face aux enjeux pressants de notre temps.

Nos engagements et appels à l'action

a. Une démarche fondée sur les droits de l'homme et la dignité humaine

Chaque individu est créé à l'image de Dieu, riche de toute la valeur inhérente à la création de Dieu vouée à s'épanouir. En font partie le droit inaliénable à une vie de dignité et tous les droits inscrits à la Charte internationale des droits de l'homme. Par conséquent, nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que certains acteurs remettent en question, manquent de respect et fragilisent systématiquement la validité des droits humains eux-mêmes, mais aussi des systèmes et mécanismes internationaux relatifs à ces derniers.

Dans de nombreux pays, des politiques ont provoqué une réduction de la marge de manœuvre de la société civile organisée, dont les acteurs religieux, ainsi que des violations des droits de la personne. Les gouvernements ont par exemple pris des mesures pour faire obstacle aux actions des organisations de la société civile (OSC), en leur imposant des restrictions légales et financières et en limitant la liberté

Assemblée générale 2018 – Message de l'Assemblée de l'Alliance ACT

d'association, d'expression, de rassemblement et la liberté de religion. La tendance à la persécution et aux attaques contre les défenseurs des droits humains et les personnalités locales qui luttent pour les droits de leurs communautés est également manifeste.

Nous nous engageons à adhérer aux principes fondamentaux d'une démarche fondée sur les droits de la personne, c'est-à-dire garantir la participation, la non-discrimination, l'autonomisation et la légalité, et à nous montrer entièrement redevables et transparents dans notre action.

Nous nous engageons à définir les engagements existants de l'Alliance ACT en matière d'intégration des personnes handicapées et à déterminer l'expérience de l'Alliance dans ce domaine afin de permettre une compréhension globale à l'échelle de la structure, mais aussi à élaborer des directives pour atteindre les objectifs fixés dans sa stratégie mondiale et les Objectifs de développement durable.

Nous appelons les gouvernements à protéger et à défendre les droits humains, et à respecter leurs obligations en la matière, y compris le droit international humanitaire.

Nous appelons les gouvernements à respecter les droits humains et à abolir les politiques, les lois et les pratiques qui entravent le fonctionnement des organisations de la société civile et des mouvements populaires, y compris les organisations de défense des droits de la personne. Par ailleurs, nous appelons les gouvernements à respecter les engagements pris dans le cadre du Document final de Nairobi du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, qui défend le rôle essentiel de la société civile dans le développement et reconnaît que la réduction de l'espace qui lui est dévolu constitue une menace pour ce développement.

Nous appelons les gouvernements à se mobiliser et à agir immédiatement pour protéger, défendre et garantir la sécurité des défenseurs des droits humains et des personnalités locales luttant pour la justice, leurs terres, leurs familles et leur propre sécurité. Les persécutions, menaces, intimidations, diffamations et exécutions extrajudiciaires doivent cesser sur-le-champ.

b. Préparation aux situations d'urgence et intervention humanitaire

Nous craignons qu'un investissement accru dans les capacités d'intervention humanitaire et le leadership au niveau local ne soit nécessaire pour relever les défis humanitaires et de résilience du 21^e siècle. Nous appelons à une refonte du système humanitaire pour qu'il place les acteurs locaux, dont les populations touchées, au centre de l'action humanitaire.

Nous insistons sur le fait que les communautés victimes de crises sont toujours les premiers intervenants en cas de catastrophes et souvent les plus impliqués, mais que l'aide d'urgence externe ignore leur capacité à mener elles-mêmes la réponse aux crises. Nous appelons les acteurs locaux et internationaux du secteur humanitaire à soutenir les démarches de réponse aux crises guidées par les rescapés et les communautés.

Nous rappelons que lorsque les institutions étatiques s'effondrent, les individus se tournent vers les structures traditionnelles de leur communauté et les institutions et responsables religieux locaux pour trouver du sens, la sécurité, le courage, le réconfort et l'espoir. Les organisations d'inspiration religieuse sont présentes même dans les endroits touchés par les crises les plus reculés, potentiellement physiquement inaccessibles pour les acteurs externes. Nous appelons la communauté internationale et les gouvernements donateurs à reconnaître et affirmer le rôle unique des organisations confessionnelles dans l'aide d'urgence.

Nous réaffirmons les engagements que nous avons pris dans le cadre du Sommet mondial sur l'action humanitaire et du Grand compromis et nous engageons à dédier notre Fonds d'intervention rapide en

Assemblée générale 2018 – Message de l'Assemblée de l'Alliance ACT

priorité aux membres locaux et nationaux, et à augmenter la part de nos dépenses humanitaires allouée directement à nos membres et partenaires des pays du Sud. Nous nous engageons à œuvrer ensemble pour développer et tester des initiatives de réponses aux crises menées par les rescapés et les communautés et en tirer des enseignements.

En qualité d'acteurs inspirés par la foi, nous nous engageons à faire usage de notre position au sein des communautés pour répondre à leurs besoins psychosociaux et spirituels. Nous mettrons l'envergure de notre réseau au service de la sensibilisation à la réduction des risques de catastrophe sur le terrain, et augmenterons la proportion de nos dépenses humanitaires investie dans la résilience, la réduction des risques de catastrophe et la préparation aux situations d'urgence.

Nous appelons les secteurs de l'aide humanitaire et du développement à travailler de façon plus intégrée afin de répondre en parallèle aux besoins humanitaires et de développement et de garantir une approche cohérente à la réduction des risques de catastrophe et au renforcement de la résilience.

Pour faciliter cette intégration, nous appelons tant le secteur humanitaire que du développement à faire preuve d'une plus grande souplesse dans l'attribution de ressources, mais à éviter de mettre en œuvre des actions humanitaires dans des objectifs autres que sauver des vies et répondre à des besoins humanitaires. Nous appelons la communauté internationale à s'assurer que l'intervention humanitaire se fonde sur les principes et le droit international humanitaire.

c. Développement durable et transformationnel

Nous affirmons que l'Agenda 2030, ses Objectifs de développement durable et ses principes fondateurs (universalité, ne laisser personne de côté, aider les plus défavorisés en premier, la pleine réalisation des droits de la personne dans tous les objectifs, et la corrélation des dimensions sociale et environnementale du développement durable) trouvent leur écho dans l'objectif de développement transformationnel de l'Alliance ACT, vers une vie heureuse pour tous dans le respect des limites de la planète qui préserve l'intégrité de la création de Dieu et la dignité humaine.

Nous nous engageons à promouvoir une démarche intégrée qui ne laisse personne de côté dans l'ensemble de nos activités humanitaires, de développement et de plaidoyer. En tant qu'alliance mondiale, nous nous engageons à travailler ensemble à un développement durable plus inclusif, et à nous opposer aux politiques et pratiques qui exacerbent les vulnérabilités, contribuent à la destruction de l'environnement et perpétuent les inégalités. À ces fins, nous coopérerons avec divers partenaires, dont des organisations du système de l'ONU.

Cette conception intégrée du développement durable et transformationnel ne peut se concrétiser seule, elle doit être appuyée d'une solidarité internationale et d'une coopération multilatérale. Nous constatons et déplorons cependant que sur de nombreux plans, le système intergouvernemental n'est plus capable de répondre à certains des enjeux mondiaux actuels. Nous sommes toutefois convaincus que l'unilatéralisme et les mouvements qui clament «mon pays d'abord» n'offrent pas de solutions aux enjeux pour la plupart essentiellement mondiaux, notamment en ce qui concerne le développement durable et transformationnel.

Pour atteindre ces objectifs à l'échelle planétaire, il faut déployer des ressources et des efforts ciblés pour soutenir les populations vulnérables vivant dans la pauvreté. L'aide humanitaire et à long terme continuera de jouer un rôle important, principalement dans les zones de conflit, les états fragiles et les pays dont le revenu est faible. Cette assistance doit être conforme aux engagements internationaux, transparente, redevable, à long terme et prévisible. Elle doit également s'inscrire dans une approche fondée sur les droits

Assemblée générale 2018 – Message de l'Assemblée de l'Alliance ACT

humains, être inclusive, s'engager sur des résultats et adhérer aux principes établis par le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement.

Nous dénonçons le système qui permet une libre circulation des capitaux, mais non des personnes, des paradis fiscaux, l'exploitation extrême des ressources naturelles, la destruction de l'environnement, des inégalités croissantes et la concentration des richesses et des ressources entre les mains d'un petit nombre d'individus.

Nous appelons par conséquent tous les états membres de l'ONU à redoubler d'efforts pour atteindre les ODD et réaliser tous les droits humains, individuellement ou conjointement par le biais d'une coopération internationale basée sur des accords internationaux.

d. Protection des personnes en mouvement

Nous affirmons que la mobilité humaine fait depuis toujours partie intégrante de l'histoire de l'humanité, et que la migration participe à forger le destin des individus. Dans le même temps, nous dénonçons la croissance mondiale du nombre de personnes contraintes de se déplacer sans protection adéquate ainsi que le déclin de l'esprit de solidarité, notamment dans les pays du Nord, et le fait que la moitié la plus riche du monde s'efforce de façon toujours plus inventive de faire obstacle à la mobilité des victimes de persécutions et de la pauvreté.

Nous constatons que les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays sont particulièrement mal servies par les cadres internationaux actuels. Nous appelons la communauté internationale et autres porteurs de devoirs à donner davantage la priorité aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays dans les accords, financements et programmes à venir.

Nous constatons que, quels que soient les motifs qui les conduisent à quitter leur domicile, les personnes déracinées voient leurs droits insuffisamment protégés, et les individus dans le besoin souffrent d'un manque d'accès à la justice. Selon notre conception de la migration et des déplacements, ces enjeux sont reliés entre eux, donnant lieu à une vision holistique de la mobilité humaine qui englobe tout le cycle de la migration, et des déplacements comme produits des diverses formes d'injustice.

Nous nous engageons donc à favoriser des connexions plus efficaces entre les différents niveaux d'engagement de nos membres et de leurs congrégations (local, national, régional et global), sans lesquels le défi complexe que représentent la migration et les déplacements ne peut être relevé.

Nous appelons les gouvernements nationaux à abolir les pratiques et politiques migratoires qui entraînent ou pourraient entraîner la séparation des enfants de leurs parents. Nous les exhortons également à veiller à ce que les politiques relatives à l'asile, aux réfugiés et à l'immigration respectent les droits et la dignité de la personne.

Nous exhortons les états membres de l'ONU, individuellement et conjointement dans le cadre de la coopération internationale, à se pencher sur les différents moteurs de la migration et appelons à la création de conditions permettant une migration par choix, et non pas par nécessité. Nous soulignons à quel point il est essentiel d'améliorer la protection et l'accès à la justice pour les personnes en déplacement, et de protéger particulièrement les enfants, les adolescents et les femmes, de promouvoir des politiques relatives à la mobilité des travailleurs fondées sur les droits, de défendre les droits des migrants dans le cadre de toutes les procédures de retour, et de favoriser la transparence et la redevabilité, ainsi que la participation des réfugiés et des migrants, tout comme celle des OSC et des organisations confessionnelles qui leur

Assemblée générale 2018 – Message de l'Assemblée de l'Alliance ACT

viennent en aide, à la mise en œuvre des Pactes mondiaux pour les réfugiés et pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et de la Convention relative au statut des réfugiés de 1951.

e. Égalité des sexes

L'Alliance ACT croit fortement que tous les êtres humains sont créés à l'image de Dieu et sont égaux en droits et en responsabilités envers les autres et toute la création. Il est ainsi préoccupant d'observer la régression des droits humains, les réactions hostiles aux femmes qui défendent ces droits, et le rétrécissement de l'espace occupé par la société civile qui impacte négativement les femmes qui cherchent à exercer leurs droits.

L'Alliance ACT comprend l'égalité des sexes comme le plein exercice des droits humains sur un pied d'égalité, ainsi que l'égalité des opportunités, des responsabilités, des ressources et des récompenses sans discrimination de genre ou de sexe, y compris en matière de libertés fondamentales dans les sphères politique, civile, économique, sociale et culturelle de la vie. L'égalité des sexes confère à toutes et à tous le pouvoir de façonner les sociétés, les communautés religieuses et leur propre vie.

Nous nous engageons à nous pencher sur des thèmes critiques de l'égalité des sexes, tels que la violence sexiste, la santé et les droits sexuels et reproductifs¹, l'autonomie économique ainsi que la représentation et la participation à tous les domaines de l'Église et de la société au sens large, garantissant que personne ne soit laissé de côté. Nous nous engageons à examiner nos propres organisations et structures et à garantir qu'elles soient inclusives du leadership des femmes, et à attribuer une partie du budget à des programmes consacrés à l'égalité des sexes. Nos programmes de développement, de plaidoyer et d'aide humanitaire intégreront une dimension vouée à l'égalité des sexes dans tous les aspects de leur planification et de leur mise en œuvre.

Nous nous engageons à défendre les droits de tous, quel que soit leur genre, en accordant une attention et un soutien particuliers à ceux dont le genre converge avec d'autres sources d'inégalité et de vulnérabilité.

Nous appelons les gouvernements, les organisations de la société civile dont les Églises, le mouvement œcuménique, et les autres acteurs confessionnels à exercer leur influence au sein de l'Église et de la société en général, pour que la justice et l'égalité entre les sexes soient reconnues comme des priorités et des conditions nécessaires au développement durable.

Nous appelons les gouvernements, les organisations de la société civile et la communauté internationale à développer des politiques et des programmes en faveur de l'égalité des sexes à tous les niveaux, et à promouvoir les meilleures pratiques et une programmation relative à l'égalité des sexes fondée sur la transformation.

¹ Comme défini dans la Politique d'égalité des sexes d'ACT, « Les droits sexuels sont les droits de toute personne à décider librement et de manière responsable de tous les aspects de sa sexualité, notamment à protéger et à promouvoir sa santé sexuelle, à ne pas être victime de discrimination, de coercition ou de violence dans sa vie sexuelle et dans toutes ses décisions sexuelles, à bénéficier de, et à défendre, l'égalité, le plein consentement, le respect mutuel et le partage des responsabilités dans les relations sexuelles. Les droits de santé reproductive concernent le bien-être physique, mental et social absolu, notamment les préoccupations des personnes handicapées (PH), dans tout ce qui se réfère au système de reproduction, notamment une vie sexuelle satisfaisante et sécurisée, la capacité d'avoir des enfants, et la liberté de décider si, quand et à quelle fréquence le faire. »

f. Sécurité humaine et promotion de la paix

Nous sommes extrêmement préoccupés par les nombreuses crises profondes et corrélées qui secouent le monde et voient y proliférer les guerres, la violence, les conflits, les armes, les violations des droits de la personne et les inégalités économiques. Nous constatons l'impact négatif de ces crises sur la démocratie, dont entre autres une militarisation accrue, comme le montre la situation dans les régions telles que l'Amérique latine, l'Asie/Pacifique, l'Afrique et le Moyen-Orient.

Nous nous engageons à lutter pour une paix juste et la sécurité humaine. Nous tisserons des liens étroits avec les Conseils nationaux d'Églises, les réseaux interconfessionnels et les organisations de la société civile afin de soutenir ou développer des programmes et rejoindre d'autres initiatives qui entendent prévenir la violence, y compris la violence sexiste, en s'attachant à résoudre les causes profondes des conflits et à consolider la résistance des communautés en vue de potentiels conflits futurs.

L'Alliance ACT accompagnera les efforts de renforcement des instruments de prévention des conflits violents, se ralliera à des initiatives de construction de la paix, de transformation des conflits et de réconciliation, et permettra à ses membres et Églises d'y participer.

Nous appelons la communauté internationale à intensifier ses efforts multilatéraux de réponse et de prévention en matière de conflits violents, et à garantir que les femmes comme les hommes prennent part aux procédés de prise de décision, à la reconstruction post-conflit et aux processus de justice de transition.

g. Justice climatique

Le changement climatique constitue une menace majeure pour la vie et les moyens de subsistance de communautés partout dans le monde, et touche le plus durement les personnes pauvres et vulnérables des pays en voie de développement. Nous craignons que les efforts de la communauté internationale visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, renforcer la résilience des communautés et offrir un soutien financier permettant aux pays en voie de développement d'agir pour le climat ne soient toujours pas suffisants et n'aient pas mené à une lutte contre le changement climatique sensée et adéquate. Les femmes sont souvent davantage affectées, exposées à de plus grands risques, et souffrent disproportionnellement des conséquences du changement climatique. Leur participation restreinte freine la contribution des femmes aux prises de décisions et à l'élaboration de politiques.

Nous nous engageons à plaider et mobiliser en faveur de la justice climatique et écologique. Nous plaiderons pour la justice climatique à tous les niveaux, et tâcherons de porter la voix des communautés et des responsables religieux dans le contexte de la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Notre plaidoyer prônera des politiques et pratiques qui réduisent la vulnérabilité et renforcent la résilience, tout en appelant à une augmentation des ressources des pays développés consacrées au soutien à l'action pour le climat dans les pays en voie de développement.

Nous nous engageons en outre à la pérennité écologique de nos propres institutions pour garantir que notre activité adhère aux plus hautes normes de soin et d'intendance pour la création. Notre vocation humanitaire, de développement et de plaidoyer sera employée à répondre et à lutter contre les effets du changement climatique dans les communautés, particulièrement pour soutenir l'adaptation et remédier aux pertes et dommages infligés par le climat.

Nous appelons tous les gouvernements à mettre en œuvre l'Accord de Paris de façon ambitieuse et équitable. En raison de leur contribution au changement climatique et de leurs capacités économiques, nous appelons

Assemblée générale 2018 – Message de l'Assemblée de l'Alliance ACT

spécifiquement les pays développés à respecter leurs engagements de financement et de leadership en matière de réduction des émissions, conformément à l'Accord de Paris et à la CCNUCC. Tous les autres pays, dont les économies émergentes, doivent eux aussi agir pour qu'il devienne possible d'inverser la courbe et d'instaurer la justice climatique.

h. Collaboration, relations et actions œcuméniques et interconfessionnelles

Nous réaffirmons l'identité de l'Alliance ACT en tant que réseau œcuménique et diaconal, et nous engageons de fait au service de la famille œcuménique et en faveur de son unité. Au travers de notre action humanitaire, de développement et de plaidoyer, nous donnerons la priorité et prêterons main-forte aux Églises, conseils d'Églises et autres organisations de leurs ministères.

Nous nous efforcerons en outre de collaborer avec d'autres organisations et réseaux d'inspiration religieuse, y compris des plateformes et des initiatives interconfessionnelles. L'Alliance ACT travaillera aux côtés de la société civile et l'appuiera, notamment afin de préserver sa marge de manœuvre politique et opérationnelle.

Nous appelons la famille œcuménique à prendre des mesures délibérées et intentionnelles pour approfondir la collaboration, particulièrement en ce qui concerne le dialogue, la réflexion commune et des initiatives conjointes visant à répondre aux enjeux mondiaux d'aujourd'hui au moyen d'actions de plaidoyer et de programmes, dans l'esprit de la diaconie œcuménique.

L'espoir en action : priorité à la personne !

Nous affirmons notre engagement à protéger, défendre et plaider pour les droits humains de tous, le pouvoir et la dignité de tous les êtres humains qui sont créés à l'image de Dieu, et l'intégrité de l'esprit humain, aux fins duquel la recherche de l'unité, de la solidarité et de l'espoir est nécessaire à la lumière des enjeux d'aujourd'hui.

Nous reconnaissons qu'en tant qu'acteur religieux, il nous incombe d'entretenir l'espoir, de lutter contre la peur et d'inscrire la personne, partie intégrante de notre diaconie et de notre ministère, au cœur de notre action. Nous célébrons tout ce que la famille œcuménique a accompli, collectivement et au sein de la communauté interconfessionnelle et de la société civile, ainsi que sa contribution à la justice sociale, à la protection et à l'accompagnement des personnes et des communautés touchées par les crises humanitaires, et l'impact positif de l'aide au développement en faveur de l'éradication de l'extrême pauvreté.

Nous affirmons que les forums d'ACT aux niveaux régional, sous-régional et national constituent la meilleure expression de notre identité et de notre action commune en tant qu'alliance. Nous reconnaissons l'importance de consolider les forums d'ACT en tant que plateformes pour tous les membres nationaux et internationaux, et de leur fournir un appui financier et politique pour leur permettre de représenter efficacement le travail de l'Alliance à leur niveau.

En tant qu'alliance, nous nous attachons à mieux comprendre et reconnaître comment les jeunes contribuent à notre action et à nos ministères. Nous reconnaissons en outre la singularité de leurs capacités, leur dynamisme et leur vulnérabilité induite par la volatilité croissante des marchés du travail, des économies et des sociétés. Nous affirmons notre soutien à la jeunesse de nos Églises et de la société et nous engageons à lui consacrer des espaces plus importants pour favoriser sa participation significative, y compris en matière de pilotage et de prises de décision.

Assemblée générale 2018 – Message de l'Assemblée de l'Alliance ACT

En tant qu'Alliance ACT, le plus grand réseau protestant et orthodoxe au monde d'Églises et d'agences investies dans l'aide humanitaire, le développement durable et le plaidoyer, nous nous engageons à travailler main dans la main pour venir en aide aux plus vulnérables en premier. Nous nous engageons à œuvrer en partenariat les uns avec les autres, ou avec d'autres acteurs, en accord avec nos valeurs chrétiennes. En tant que membres issus du monde entier, du Nord comme du Sud, nous nous engageons à dénoncer l'injustice et à lutter pour la justice climatique, l'égalité des sexes, les droits des personnes en mouvement, la paix et la sécurité humaine, et à protéger les individus frappés par des situations d'urgence. En tant qu'Églises et agences fermement implantées dans les communautés, nous nous engageons à ne laisser personne de côté.